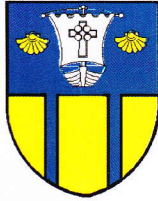


Christian TREGUER

Maire de

**LANDEDA**

**ABER-WRACH**



Landéda, le 7 novembre 2008

à Monsieur Michel GLASZIOU  
Président d'Abers Windsurf  
50, Menez Ar Godez  
29870 LANDEDA

Référence : C.T./L.G./2008.195

Objet : Parcs ostréicoles

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier dans lequel vous me faites part des dangers pour la pratique des sports de glisse autour des Dunes de Sainte Marguerite.

Nous avons maintes fois alerté les services des Affaires Maritimes et les ostréiculteurs sur le manque de balisage et aussi sur les dangers de certains parcs trop exposés à la houle. A chaque grande tempête les tables de ces parcs se retournent et présentent un chaos d'un grand danger pour les pratiquants de sports nautiques.

Le Maire est responsable de la sécurité dans la bande des 300 mètres, sans avoir de grandes possibilités que celles d'avertir les autorités compétentes dans le domaine des cultures marines en leur demandant de faire respecter la réglementation, le balisage et la sécurité.

Je transmets copies de cette lettre et de votre courrier aux Affaires Maritimes et à Monsieur le Sous-Préfet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian TREGUER  
Maire de LANDEDA